

maintenu à son poste de gendarme, violemment bombardé, jusqu'au moment où il fut très grièvement blessé. Médaille militaire et Croix de Guerre.

Assistance aux Vieillards. +

— N<sup>o</sup> 1 Bourret née Émilie Desvauz, demande d'aug- le 27 Septembre 1892, à Orsay, sans ressources, mentation de son atteinte d'une maladie d'âge. Admise en allocation mensuelle 1<sup>re</sup> partie.

— Femme Charles, née Sophie Antoinette Bo- formulée par M<sup>e</sup> - Femme Charles, née Sophie Antoinette Bo- veuve Delahaye bierau le 26 Décembre 1846 à Villiers Saint- Julien (Eure-et-Loire), habitant Orsay depuis 1884. Admise en 1<sup>re</sup> partie.

est rejetée.

— Forestier domicilié depuis peu de temps à Orsay. 13<sup>o</sup> Dubouil N<sup>o</sup> 3, Admis à l'assistance aux vieillards dans la C<sup>o</sup> de l'illefort, Eure, au taux mensuel de 10<sup>fr</sup>, sollicité une augmentation de son allocation. Est favorable en 2<sup>e</sup> partie.

Assistance aux Femmes en couches.

Femme Holier née Pauline Mathilde Belouis sans ressources, 8 enfants, domiciliée à Orsay depuis le 8 Oct. 1916. Admise en 2<sup>e</sup> partie.

Assistance aux familles nombreuses. +

— Holier Antoine Ernest, domicilié à Orsay Forestel. Admis depuis le 8 Oct. 1916, père de 8 enfants, pour une allocation en ressources. Admis en 2<sup>e</sup> partie.

Assistance. Retraite.

— Le 7<sup>o</sup> p<sup>o</sup>is, âgé de quelques jours, terrassier âgé de 65 ans, demandeur domicilié 13<sup>o</sup> Dubouil N<sup>o</sup> 4 à Orsay, célibataire. Ayant un salaire de 7<sup>fr</sup> par jour. Rejetée la demande.

— Le 17 Novembre 1916. Le jour étant épuisé, la séance est levée, les Membres présents ayant signé sur le Registre.

Le Secrétaire  
A. Juvard  
Le Président  
N. Chastan-Leyers  
Vice-Président  
Vogel  
Membres  
Solidier

Séance du 18 Mars 1917

Convocation.

Du lundi 2 Mars 1917.  
Convocation du Conseil municipal, pour  
le Dimanche 18 Mars, à 2 heures, à la  
Mairie, à l'effet de désigner la Poissière  
de 1917.

De l'Officier.  
A. L. M. M. M.

Un mill neuf cent dix sept, le Di-  
manche 18 Mars, à 2 heures du soir, le  
Conseil municipal s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances, sous la presi-  
dence du Maire.

Présents M. H. Capostello Maire, Charton,  
Lévesque Adjoint, Olivier, Secours, Racary, Gégère,  
Girard, et Goyelle.

Le Conseil étant composé comme il est  
dit ci-dessus et assisté des personnes  
notables qui convoquées à la date du  
12 Mars, présent mais, ont répondu  
à l'appel de leur nom et qui sont:  
M. H. Capicida, Curé, André Docteur, Du-  
vivier, Formé, Perrée, Génétain, Lesnier,  
Touffary.

Après avoir entendu la lecture de l'art  
6 du testament de M. Archangé relatif  
à l'élection des Poissières,  
Procède à l'élection de la Poissière de  
1917.

Les jeunes filles qui sollicitent les suffrages  
sont au nombre de huit.  
M. M. M.

M. Bourrier Aline née le 8 Dec 1893 à Orsay

Vanderville Marthe née le 21 Mars 1894. à Orsay  
Guerin Féa née le 15 Avril 1894 - id -  
Mazé Renée née le 14 Mai 1894 - id -  
Fachery Octavie née le 8 Janvier 1895 à Bures  
Goupillion Alice née le 10 Janvier 1895 à Orsay  
Berthel Gergotta née le 15 Janvier 1895 - id -  
Chapuis Marthe née le 20 Mai 1896 - id -  
Le dépouillement du scrutin a donné les  
résultats suivants :

1<sup>er</sup> tour \_\_\_\_\_ 2<sup>es</sup> tour \_\_\_\_\_ 3<sup>es</sup> tour \_\_\_\_\_  
votants 15 \_\_\_\_\_ votants 16 \_\_\_\_\_ votants

Noms	Suffrages	Noms	Suffrages	Noms	Suffrages
Barrier Eline	6	Barrier Eline	8	Barrier Eline	9
Guerin Féa	3	Guerin Féa	3	Guerin Féa	4
Vanderville Marthe	3	Vanderville Marthe	3	Vanderville Marthe	3
Goupillion Alice	2	Goupillion Alice	2		
Fachery Octavie	1				

Mlle Barrier Eline.  
ayant obtenu le plus grand nombre  
de voix, a été proclamée Posière pour  
l'année 1917, et la cérémonie de son  
couronnement, fixée au Dimanche  
12 Mai prochain.  
Et ont signé, les Conseillers et les Notables

Lapicida  
Dorrey  
Ouvrier  
Poulpar  
Mace
Meyrie  
Lamy  
Grand  
Decoudy  
Lepes
Derrig  
Faretten  
sacrin  
André  
Lepes  
Abraham

Le conseil rentre en séance.  
 Sont présents: M. H. Apostolle Maire,  
 Charton. Régus Adjoint Olivier, Secour,  
 Grégoire, Girard, Mayelle.  
 Sont absents: M. H. Racarez, Baroque  
 excoisés, et M. H. Deuna, Seltier, Couron,  
 Bisson. Agissant Paul mobilisés.  
 M. Girard élu secrétaire, fait lecture  
 du procès verbal de la dernière séance  
 lequel est adopté.

Approvisionnement. Il est fait lecture au Conseil de la  
 en bois de chauffage circulaire préfectorale en date du  
 14 Mars 1917, relative à l'approvisionne-  
 ment en Bois de chauffage.

Le conseil.

Considérant que l'approvisionnement  
 en Bois de la population nécessite au  
 au moins 4000 stères,

Que la Commune ne dispose ni des  
 ressources nécessaires, ni des moyens  
 techniques pour venir à bout  
 ce travail.

Le regrette de ne pouvoir participer  
 utilement à cet approvisionnement.  
 Les chapiers établis à la crèche, sont désig-  
 nés, pour servir d'applications à l'en-  
 seignement agricole donné aux élèves  
 des écoles.

## Chapiers

Subscription  
 communale pour l'envoi de formations  
 sanitaires aux armées russes.  
 M. le Maire donne connaissance au Conseil  
 de la circulaire de Monsieur le Préfet, en date  
 du 2 Mars, présent mois, relative au mouve-  
 ment d'opinion qui se produit depuis  
 quelque temps, en vue d'une participation  
 de la France au traitement des malades et  
 blessés des armées russes, par l'envoi à nos  
 alliés, d'hôpitaux ou d'ambulances.  
 Le conseil désireux d'affirmer sa sympa-  
 thie pour la Russie en apportant sa contribu-  
 tion à ce don patriotique.  
 Autorise M. le Maire de mandater la

somme de 25<sup>f</sup> pour les fonds libres, de l'exercice en cours.

Plans  
de pommes de terre

Le conseil en vue d'encourager, pour la prochaine récolte, la culture des pommes de terre, a adopté les clauses et conditions de la circulaire préfectorale en date du 1<sup>er</sup> Mars. présent mois, et concernant la fourniture aux Communes, du plant de pommes de terre.

Citation

Le Général commandant le 6<sup>e</sup> Corps d'Armée cite à l'Ordre du Corps d'Armée, le chasseur Roussel Alexandre Matricule 6493, classe 1905, 4<sup>e</sup> Compagnie du 26<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied.

Excellent chasseur, très courageux, grièvement blessé le 2 Novembre 1916, alors qu'il assurait avec une grande bravoure, la liaison, avec un corps voisin, dans un secteur mouvementé, et dans des circonstances particulièrement difficiles, avait déjà eu une belle attitude au feu lors de l'attaque du 7 Octobre 1916. Vincennes. le 4 Janvier 1917. Le commandant de dépôt -  
Signature illisible.

Assistance

Très favorables, pour les demandes d'assistance suivantes:  
1<sup>re</sup> & 2<sup>de</sup> signées et 3<sup>e</sup> Filloardoue (femmes en couches, 1<sup>re</sup> partie. Femme Dieu-donné (nombreuse famille, 1<sup>re</sup> partie.  
Lecture faite, les Membres présents ont signé.

Revenant  
solirly Vozell }  
A. Chardon-Leyves }  
E. Jéquier }

## Session de Mai.

1917

## Convocation

Le mardi 5 juin 1917.

Convocation du Conseil municipal, pour le dimanche 10 juin, à 1 heure 1/2, à la Mairie, pour la tenue de la session de Mai.

Le Maire.

Charles Puyol

Un mit neuf cent dix sept, le Dimanche 10 juin, à 1 heure 1/2 du soir, le Conseil municipal de Crasay, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. Exp. Coste Maire, pour la session ordinaire du mois de Mai.

Étaient présents: M. M. Capostolle, Maire  
Charton Egros Adjoint, Olivier, Secour,  
Grégoire, Girard, Joyelle

Étaient absents: M. M. Racary, Caroque,  
et M. M. Dreux, Bisson, Louvé, Feltier  
et Agassant actuellement mobilisés.

M. Grégoire a été désigné comme secrétaire, il donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

Compte de Gestion

Le Conseil approuve le compte de Gestion de l'exercice 1916, présenté par M. Francis Receveur municipal, et dont les Recettes et les dépenses s'élevèrent:

Savoir:

Recettes	4885.00
Dépenses	2628.00
Excédent de Recettes	5257.00

laquelle somme sera portée au chapitre additionnel de 1917.

Compte administratif

Le Maire rend compte au Conseil municipal des recettes et des dépenses effectuées pendant l'année 1916.

Après ce compte-rendu, il se retire de la salle & le Conseil procède à la nomination d'un Trésorier.

M. Moyelle ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu

& le Conseil émet un vote favorable sur le compte administratif présenté par M. E. Apostolle, Maire, et comprenant les recettes recouvrées et les dépenses faites pendant la durée de l'exercice 1916.

Toutes les opérations de l'exercice sont closes et les crédits annulés.

Comptes du Bureau de Bienfaisance

Les comptes et Budgets du Bureau de Bienfaisance de l'exercice 1916, sont approuvés.

Comptes de l'Aspice

Le Conseil est d'avis d'admettre les comptes et Budgets de l'Aspice Archangé et de surj. tels qu'ils sont présentés par la Commission administrative. Toutefois, étant donné l'état des finances, il est demandé dans la mesure du possible, le personnel de cet établissement soit diminué.

Chapitres additionnels

Chapitres additionnels de 1917.

Recettes.

Excédent de l'exercice 1916	_____	5257.4
Attribution sur les patentes	_____	106.64
Attribution sur l'impôt des chevaux et voitures	_____	111.40
Attribution sur les contributions pers <sup>elles</sup> et mob <sup>ilières</sup>	_____	378.51
Centimes pour le traitement du Garde Champêtre	_____	340.74
Attribution pour insuffisance de l'Revenue	_____	8446.88
Centimes sur les chemins vicinaux	_____	574.57
Attribution sur la taxe vicinale	_____	2004.08
A Reporter	_____	17149.82

A Reporter		17149
Base sur les chiens	_____	858
Remboursement Emprunts, Ecoles	_____	1512
- id -	_____	340
- id -	_____	1189
- id -	_____	516
Contributions sur les patentes 1915	_____	127
- id - voitures 1915	_____	30
- id - contre force 1915	_____	288
- id - Indemnité	_____	9310
- id - Chemins vicinaux	_____	344
Base sur les chiens	_____	614
Contributions sur la taxe vicinale	_____	1260
Base vicinale 1914	_____	200
Base de vente des viandes 1914	_____	57
Base sur les chiens - id -	_____	206
Frais de contrôle électrique	_____	17
Subvention de l'Etat pour les Pompiers	_____	80
Legs Garra	_____	2000
Total	_____	54152

## Dépenses -

Travaux sur chemins vicinaux	_____	3226
Secours de guerre	_____	2300
Assistance aux Vieilles	_____	2000
Entretien matériel d'incendie d'équipement	_____	763
Emploi de la subvention de l'Etat <sup>des pompiers</sup> pour les Pompiers	_____	80
Annuité de l'emprunt des écoles	_____	263
- id - du Cimetière	_____	50
Emploi de la Subvention de l'hopital <sup>Secours de guerre</sup>	_____	108
Plus value des Propositions extraordinaires	_____	596
Emploi du legs Garra	_____	20.000
Mémoires impayés des exercices antérieurs	_____	800
Réfection de la Muelle aux Cordiers	_____	500
Subvention à la Caisse des Ecoles	_____	7
Frais d'accouchements des Indigentes (30 <sup>e</sup> chucun)	_____	3
Gratification au cantonnier Chef	_____	3

A Reporter 369



Report		36986 <sup>41</sup>
Allocation au Secrétaire de la Mairie pour les consultations des ronds-mains	100.-	
Salaires de la femme chargée du Balayage de la Mairie	50.-	
Entretien de la Mairie	400.-	
Chauffage des Ecoles et Mairie	2200.-	
Achat d'arbres et plantation	200.-	
Frais d'achat et transport charbon et pommes de terre	1800.-	
Achat de charbon Ecoles et Mairie (complément)	250.-	
Gratification au porteur de dépêches	50.-	
Subvention à l'œuvre de la croix de souvenir	30.-	
Dépenses imprimées	2000.-	
Apprentissage gratuit de métier	200.-	
Total	45.266 <sup>41</sup>	
Recettes	54.152 <sup>98</sup>	
Dépenses	45.266 <sup>41</sup>	

Excédent — 8.886<sup>57</sup>

Budget primitif Le Conseil vote les dépenses obligatoires et facultatives pour l'exercice 1918.

Savoir :

Traitement du Secrétaire	1800 <sup>4</sup>
Frais de Bureau de la Mairie	300.
Imprimés à la charge des Communes	30.
Conservation des Archives	50.
Frais des Registres de l'Etat civil	125.
Abonnement au journal Officiel	4.
- id - au Bulletin des Lois	6.
Frais de confection des Règles	75.
Frais de chauffage du Bureau de la Gendarmerie	60.
Traitement du Receveur municipal	1427.
Traitement du Gard. Champêtre	1200
Dotations de la Rosière	1500
Télégraphe. Allocation au porteur de dépêches	700
- id - à la Recense des Postes	300
Abonnements au journal des Maires	5
Constatation de décès	30
Allocation à la société de tir	100
Salaires du bannier et afficher	30
Parce d'épargne	400
A Reporter	8442

1 Report	8442
Annuaire du département	55
États de famille	10
Secours aux Reversistes et à leurs familles	100
Entretien de la Mairie	300
Entretien et clôture du Cimetière	300
Contribution sur les biens et revenus comm. <sup>aux</sup>	130
Apprentissage de métiers	125
Habillement d'enfants	68
Reversement au Bureau de Bienf. <sup>Reys</sup> <sub>Bombin</sub>	700
Chaussures aux enfants des écoles	360
Entretien des fontaines, puits, mares	150
Assurance des Bâti-ments communaux	80
Entretien et remontage de l'horloge	100
Allocation aux Sapeurs. Sapeurs	200
Entretien des pompes à incendie et <sup>recevoires</sup>	100
Assurance des Sapeurs Sapeurs	20
Contingents de la Commune pour les enfants <sup>assistés</sup>	100
Contingents de la Commune pour les aliénés	1300
Dépenses d'Assistance médicale gratuite	300
Petites opérations chirurgicales	50
Assistance aux Vieillards	2000
Vaccination gratuite	300
Assistance médicale gratuite pour les gendarmes	75
Contingent dans les dépenses de protection <sup>de la santé publique</sup>	250
Inspection sanitaire des tueries et des viandes	345
Retraites ouvrières (Contingent de la Commune)	50
Assistance aux familles nombreuses et secours	1200
- id - aux femmes en couches	200
Assurance des employés municipaux	90
Secours temporaire aux Indigents	300
Subvention à la Société de secours mutuel	250
Frais de Bureau - id	50
Assurance à la fédération nationale pour les <sup>Sapeurs</sup>	10
Frais de contrôle, énergie électrique	21
Entretien des écoles publiques	601
Indemnités de résidence aux <sup>Burges</sup> et <sup>Burges</sup>	701
Indemnités de logement aux <sup>Burges</sup> et <sup>Burges</sup>	1901
Chauffage des églises et Mairie	1801
1 Report	23161

<u>Report</u>		23 180 <sup>f</sup> 50
Mobilier scolaire et matériel d'enseignants	150.	
Salaires de l'aide de l'école maternelle	600.-	
Registres et imprimés à l'usage des écoles publ.	20.-	
Indemnités de chauffage aux <sup>maîtres</sup> <del>maîtres</del> <sup>et</sup> <del>et</del> <sup>Directeurs</sup>	210.-	
Achats de livres de prix	200.-	
Subvention à la caisse des Ecoles	250.-	
Pourvitures aux élèves des Ecoles	1200.-	
Suppléments de traitement au personnel <sup>enseignants</sup>	3950.-	
Médailles et livrets pour prix	50.-	
Subvention à la société mutuelle scolaire	100.-	
Emploi du legs Sourau	1141.-	
Entretien des <sup>1</sup> Quers	1400.-	
Eclairage des <sup>1</sup> Quers	3400.-	
Enlèvement des boues	2500.-	
Salaires des cantonniers de l'arrondissement urbain	3400.-	
Entretien des chemins ruraux	1000	
Salaires des cantonniers chemins vicinaux	1500	
Entretien des chemins vicinaux	2018	
Dépenses diverses	100	
Frais généraux	100	
Chemins de grande communication	4934	
Fêtes publiques	1500	
Recensement de la <sup>Que</sup> - par le Contrôleur	150	
Honoraires de l'architecte, Géomètre, <sup>Conseiller</sup> <del>Conseiller</del> <sup>communal</sup>	1000	
Recours de guerre	2000	
Retraites ouvrières et Secrétaire Adjoint	600	
Salaires de la femme chargée du <sup>Salariage</sup> <del>Salariage</del> <sup>de la Mairie</sup>	180	
Dépenses imprévues	2000.50	

Total ————— 58814<sup>f</sup> 50

Les recettes étant de ————— 25003.50

Il reste à pourvoir à un déficit de ————— 33811.

Par la loi du 5 Avril 1884.  
 Considérant que les dépenses ci-dessus,  
 sont urgentes et justifiées.  
 Le Conseil vote une imposition extraor-  
 dinaire de 33811<sup>f</sup> représentant 83<sup>c</sup> 84,  
 additionnels au principal des quatre

contributions directes, pour couvrir les dépenses annuelles ordinaires ci-dessus désignées.

Traitement du Garde Champêtre

Le Conseil municipal Vu les lois des 31 juillet 1867 et 5 Avril 1884.

Délibère ce qui suit :

Il est voté une imposition extraordinaire de 2 centimes 98 centièmes par franc, au principal des contributions, pour le traitement du Garde Champêtre de la Commune d'Orcey, pour l'année 1918.

Budget Vicinal

Le Conseil municipal Vu la loi du 21 Mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 Juin suivant, et le règlement général sur le service des chemins vicinaux,

Vu les propositions présentées par M<sup>r</sup> l'Agent Voyer,

Vu l'arrêté de mise en demeure de M<sup>r</sup> le Préfet, en date du 9 Mai 1917.

Considérant qu'il y a intérêt à entretenir dans un bon état de viabilité les chemins de Grande Communication, d'intérêt commun et vicinaux

Adopte les propositions présentées par M<sup>r</sup> l'Agent Voyer pour l'entretien de ces chemins

Vote l'inscription au Budget vicinal, des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux, pendant l'année 1918

Budget primitif. Recettes et dépenses	8639
Chapitres additionnels - id -	4434

Impositions extraordinaires

M. le Maire présente au Conseil, le tableau des annuités à payer, pendant l'année, pour assurer le remboursement de emprunts autorisés antérieurement.

Le Conseil décide que les impositions extraordinaires, à comprendre dans les rôles généraux de 1918, seront les suivantes :

- 9 centimes pour remboursement de 53.300<sup>00</sup> autorisé par arrêté du 30 Décembre 1902

- 3 centimes pour remboursement de 12.335<sup>00</sup> autorisé par arrêté du 5 Mai 1903. (Leode)

- 10 centimes pour remboursement de 63.789<sup>fr</sup> 55.  
 autorisé par arrêté du 10 Avril 1907. Cimetières  
 - 4 centimes 30. pour remboursement de 25.666  
 autorisé par arrêté du 12 Mars 1908. Ecoles.

Mémoires impayés  
 des exercices antérieurs

M. le Maire propose qu'un crédit de 800<sup>fr</sup>  
 soit inscrit au Budget additionnel de  
 1917. pour assurer le payement des mémoires  
 restant dus. des exercices antérieurs:

Savoir:

Travaux de Menuiserie & Chévenin,	—	70 <sup>fr</sup> 87
Fournitures de quincaillerie & Davray,	—	10.50
Travaux de Fumisterie & Davray,	—	231.50
Travaux de Serrurerie, Davray,	—	93.27
Travaux de Serrurerie & Guégoire,	—	81.55
Travaux de Plomberie et Couverture & Gaillard	—	298.57
		785 <sup>fr</sup> 76

Le Conseil reconnaît que les dépenses res-  
 tant à payer ont été régulières, non jus-  
 tifiées, et qu'elles seront mandataées  
 sur l'art. 10 du chapitre additionnel de 1917.

Bienfaisance.

Le Conseil décide que les noms de M<sup>lle</sup> Davière  
 et de M<sup>me</sup> Tarrat seront donnés à des plaques à créer  
 et inscrits sur la plaque de marbre placée dans  
 la salle de la Mairie, étant destinée à perpétuer  
 la reconnaissance de la Commune, envers  
 ses bienfaiteurs.

Bureau de Bienfaisance  
 Regs Davière

M. le Maire communique au Conseil une déli-  
 bération de la Commission administrative du  
 Bureau de Bienfaisance, acceptant le legs  
 de M<sup>lle</sup> Davière, domiciliée 1<sup>re</sup> Rue de Terwiller  
 42, à Orsay, et s'élevant à 6000<sup>fr</sup>, net de tous  
 frais et droits.

Le Conseil

Donne son approbation à la décision prise  
 par cette assemblée.

Il est fait lecture d'une lettre de Madame  
 la Comtesse de la Roche de la Comtesse de la Roche, domiciliée 1<sup>re</sup> Rue de  
 Chartres N<sup>o</sup> 1, à Orsay, par laquelle elle offre

en souvenir de son mari, décidé, 500<sup>l</sup> à la Commune  
d'Orsay.

Le Conseil lui adresse ses chaleureux remercie-  
ments, et la félicite de sa généreuse intention.  
Décide qu'un extrait de cette délibération, lui  
sera adressé.

Demande  
de M<sup>me</sup> Veuve Colin

M. le Maire donne connaissance au Conseil d'une  
demande de M<sup>me</sup> Veuve Colin, domiciliée 41. Rue  
de Versailles, à Orsay, par laquelle elle sollicite  
une diminution du prix de la concession per-  
petuelle de terrain dans le cimetière, afin de lui  
permettre de placer une plaque commémorative  
sur un tombeau de famille, en souvenir de son  
fils, tué au champ d'honneur.

Le Conseil regrette, en la circonstance, que les  
règlements s'opposent à modifier le prix de la  
concession, et par suite, de ne pouvoir lui donner  
satisfaction.

Transports des corps  
des Militaires, réclames  
par les familles

Le Conseil est d'avis d'attendre la fin des hosti-  
lités, afin d'obtenir une subvention de l'Etat  
qui allégera les dépenses communales, en la  
circonstance.

Gruisier de charbon

Le gruisier de charbon de terre déposé  
dans les sous-sols de la Halle, sera vendu  
aux forgerons, au prix de 8<sup>l</sup> les 100 Kilos.

Réparations  
des trottoirs.

En réparation des trottoirs et des passages, dans  
les parties où a été établie une concubation,  
devra être faite par la Compagnie des travaux  
des chemins de fer de l'Etat.

Citations.

Ordre de la division N<sup>o</sup> 585.

Le Général, commandant la division, cite à l'ordre  
le sergent Gerard Amille de la 1<sup>re</sup> Cie du 356<sup>o</sup> Régiment  
Excellent chef de section, plein d'entrain, d'énergie  
et d'allant. A superbement mené ses hommes  
à l'attaque lors du coup de main du 8 Mars 1915.

Le Général Lebocq commandant la 73<sup>e</sup> Division Légère  
de Boiry.

Ordre N<sup>o</sup> 39. Le Général commandant le  
Génie de la 6<sup>e</sup> Armée cite à l'ordre du Régiment  
le soldat ci-après de la Cie 46<sup>e</sup> du Génie.

Martin Louis 1/2 de 1<sup>re</sup> classe, N. M. 2567, de la  
C<sup>ie</sup> 11 1/2 du Génie.

Ayant eu un de ses chevaux tué et l'autre  
blessé, lui-même grièvement blessé, n'a jugé  
qu'à son cheval blessé, qu'il a ramené en lieu  
sûr, avant de se faire soigner lui-même,  
le 30 Novembre 1916, le Général Botticau  
commandant le Génie de la 6<sup>e</sup> Armée.

Signé: Botticau.

Le Général commandant le 32<sup>e</sup> Corps d'ar-  
mée, cité à l'ordre du corps d'armée.

Le médecin Aide Major Chirurgien Henri Cou-  
duy 235<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Artillerie (2<sup>e</sup> Groupe).

Engagé volontaire à 40 ans, pour la durée  
de la Guerre, au front depuis Décembre 1914.

Désigné pour une formation sanitaire de l'in-  
térieur, a immédiatement demandé et obtenu

de revenir au front, où il a constamment  
fait preuve de vaillance et de dévouement.

En particulier du 6 au 14 Avril, n'a pas hésité  
à s'installer dans une Batterie, pourvue à

un intense bombardement, sans abri, pour  
être mieux à même de soigner les blessés.

Le 25 Avril 1914: Signé: Général Lassaige

f. Eigneau, f. Roger, f. Couaud,  
f. Hubert, f. Receveur, Admises

en 1<sup>re</sup> partie f. Cassart admise en 2<sup>e</sup>  
partie.

M<sup>lle</sup> Robire, M<sup>lle</sup> Collette, Admises en  
1<sup>re</sup> partie; cette dernière conditionnellement

pendant la durée de la Guerre.

Assistance. Retraite M<sup>lle</sup> Dolais. Avis favorable.  
La subvention de l'Etat, allouée aux Sapeurs

sera attribuée à l'achat du matériel d'incendie et  
Après lecture faite, les Membres présents ont  
équipement  
signé

Legendre  
Lepiquier  
Vozel  
A. Grand

Assistance aux  
femmes en couches

Assistance aux  
Viciards.

Assistance. Retraite

Subvention des  
Sapeurs

## Session d'Août 1917.

## Convocation.

Mardi 14 Août 1917.

Convocation du Conseil municipal, pour  
le Samedi 18 Août, à 8 heures du soir, à  
la Mairie, pour la tenue de la session d'août.

Le Maire.

Le Maire.

L'an mil neuf cent dix sept, le Samedi  
18 Août, à 8 heures du soir, le Conseil  
municipal d'Orsay, régulièrement convo-  
qué, s'est réuni dans la salle de ses séances  
sous la présidence de M. Eapostolle, Maire,  
pour la tenue de la session ordinaire du  
mois d'août.

Sont présents M. M. Eapostolle, Maire, Olivier  
Écuyer, Gagnier, Grand, Joyelle et Sans que

Sont absents: M. M. Charton-Egros, Adjoint  
Nacary, et M. M. Dreu, Bisson, Grouin  
Feltier et Agassan actuellement mobilisés.

M. Grand a été désigné pour remplir  
les fonctions de Secrétaire, puis il donne  
lecture du procès verbal de la précédente  
séance, lequel est adopté sans observation.

M. le Maire communique au Conseil  
Mémoires restant dus. trois mémoires restant dus des années 1915  
et 1916.

## Savoir:

Compagnie pour travaux et fournitures d'éclairage des villes	et fournitures	139 <sup>fr</sup>
	Fourniture de gaz à la Mairie	300 <sup>fr</sup>
	Compens. funèbres (sur form)	16 <sup>fr</sup>
	Total	595 <sup>fr</sup>

Le Conseil reconnaît que les dépenses restant  
à payer, ont été régulièrement justifiées, et  
autorise M. le Maire, sauf approbation  
sectorale, à prélever la dite somme de 595<sup>fr</sup>